

Rapport annuel de l'Interassociation de sauvetage pour 2017

Organisation

En 2017, comme les années précédentes, plusieurs évolutions importantes ont marqué l'Interassociation de sauvetage. Suite à la réorientation par le Comité directeur de ses responsabilités dans les différentes installations en suivant la chaîne de sauvetage lors du conclave de 2016, les domaines de compétence et les responsabilités de la direction ont également dû être modifiés. Le nombre croissant d'employés et l'augmentation renouvelée des activités du siège administratif rendent un remaniement de l'organisation nécessaire. L'objectif était d'obtenir plus de transparence et d'efficacité lors des travaux. Basé sur les statuts de l'organisation, les tâches récurrentes ont été subdivisées selon les domaines suivants :

Le secteur **First Aid** pour le traitement des tâches, particulièrement pour ce qui est du contrôle-qualité des formations aux premiers secours à tous les niveaux.

Le secteur **CASU 144** pour le contrôle-qualité des centrales d'appels sanitaires urgents et le traitement de toutes les questions techniques touchant au numéro d'appel d'urgence 144, à la formation et à l'évaluation des organisations et aux examens professionnels pour les gestionnaires des centrales d'appels sanitaires urgents ainsi qu'à toutes les questions techniques et administratives du CASU 144 en collaboration avec l'état fédéral, les cantons et les services d'urgence tels que la police et le corps des pompiers.

Le secteur **Services de sauvetage** traite les questions de contrôle-qualité et les questions organisationnelles pour les services de sauvetage sur terre, mer et air. Le contrôle-qualité pour les services de transport ainsi que les directives pour les véhicules de sauvetage et la communication radio, différents événements sur le sujet des services de sauvetage sont également compris dans ce secteur, qui est responsable du plus grand groupe de membres de l'IAS en termes de nombre.

Le secteur **Clinique et Science** ne touche pas uniquement à toutes les tâches ayant trait au registre des données de réanimation SWISSRECA, mais aussi aux algorithmes SMEDRIX et, à l'avenir, aussi au système CIRS pour les services de sauvetage EMRIS et de nombreuses autres questions se rapportant aux domaines clinique et scientifique.

Le secteur **Direction** prend en charge les organes de l'IAS, est responsable du marketing et de la communication et dirige l'**office**.

La mise en œuvre de cette nouvelle structure a été accompagnée et ralentie par les modifications des effectifs du bureau administratif qui auront encore de nombreuses autres conséquences pour l'année à venir:



Après la démission de Martin Gappisch du poste de directeur qu'il occupait depuis presque douze ans, qui a eu lieu après une étroite concertation et de longs échanges avec le Comité directeur, la recherche d'un successeur avait la première priorité.

Après l'assemblée des membres de 2017, il était tout d'abord nécessaire de déterminer le déroulement de la recherche de candidats et la sélection par la présidence et le Comité directeur. Après la libération du poste, trois candidats ont été sélectionnés à partir d'un grand nombre de prétendants, et le meilleur candidat a été retenu. Suite à de nombreuses discussions et une évaluation effectuée avec l'aide d'une société externe, le Comité directeur a pu bénéficier de la longue expérience des tâches de gestion dans le secteur de la santé de Lukas Zemp, qui a été nommé directeur de l'IAS lors de la première séance suivant la pause estivale qui a eu lieu en septembre.

Lukas Zemp a pris ses fonctions dès octobre. Le 1er avril 2018, il a officiellement succédé à Martin Gappisch à la tête de l'IAS.

En tant que directeur du secteur CASU 144, Martin Gappisch continue à travailler pour l'IAS et met toujours au service de l'organisation ses vastes connaissances techniques. Malheureusement, le directeur suppléant, Marcel Schättin, a démissionné de son poste en automne 2017 et quitté l'IAS fin février 2018 en quête de nouveaux défis à relever. Suite à des questions ouvertes concernant la situation pour ce qui est du personnel, diverses positions vacantes n'ont pas pu être occupées, ou seulement tardivement, ce qui s'est répercuté sur l'exécution ponctuelle de certaines tâches. Nous souhaitons présenter nos plus plates excuses aux membres et partenaires affectés. L'exécution et le traitement des changements radicaux ont exigé plus de temps et de ressources qu'initialement prévu.

L'assemblée des membres du 19 mai 2017 a eu lieu à Berne dans le cadre du **Congrès suisse pour la médecine d'urgence**. Lors de cette réunion, dix nouveaux membres actifs et un nouveau membre passif ont été admis à l'IAS. Outre l'approbation des rapports, du rapport financier et du plan financier, deux membres de la commission de gestion ont été réélus. La candidature proposée pour occuper le siège actuellement vacant au Comité directeur a été rejetée par les membres.

En 2017, le Comité directeur s'est réuni en huit occasions pour traiter des tâches en suspens. En outre, plusieurs membres du Comité directeur, particulièrement le président et le vice-président, ont participé à de nombreuses réunions et discussions afin de résoudre les problèmes actuels.

La **commission de gestion** s'est réunie en trois occasions.

La **commission médicotechnique** s'est réunie à trois occasions au cours de l'année couverte par le rapport. Les groupes de travail de la commission ont œuvré au remaniement des directives en cas d'événements majeurs et des directives pour les événements.



La **commission de contrôle-qualité pour les services de sauvetage** s'est réunie en quatre occasions et, en collaboration avec un groupe de travail, s'est chargée d'actualiser les directives de l'IAS en matière de contrôle-qualité.

En 2017, la **commission CASU 144** s'est réunie quatre fois. L'examen pour régulateur/trice de centrale d'appels sanitaires urgents a eu lieu pour la première fois en mars 2017 après le deuxième examen pilote et en novembre 2017.

La **commission First Aid** s'est réunie quatre fois et s'est attaquée aux défis de la plateforme technique OMS et aux constats des niveaux 1 à 3 de la formation aux premiers secours. Ici, de nombreuses tâches doivent encore être accomplies. Plus particulièrement, la question du mandat pour le contrôle-qualité des cours de premiers secours n'a pas encore été réglée. Cependant, la décision de l'office fédéral des routes (OFROU) se fait encore attendre.

Formation

En collaboration avec ses partenaires, l'IAS s'est engagé en 2017 également dans plusieurs organes du Forum Formation Professionnelle du Sauvetage. La coopération avec le Forum vise à faire de l'examen pour les régulateurs/trices de centrale d'appels sanitaires urgents un examen reconnu sur tout le territoire suisse.

Contrôle-qualité des services de sauvetage et des centrales d'appels sanitaires urgents

En tout, vingt-quatre procédures de reconnaissance ont été effectuées en 2017, dont quatre pour des centrales d'appels sanitaires d'urgence 144.

En outre, des employés de la direction ont mis en place de nombreux rendez-vous de consultation sur place dans le cadre des procédures de reconnaissance.

Evénements

L'IAS fait partie du Congrès suisse pour la médecine d'urgence et participe en collaboration avec les représentants de l'ASA et de la SSMUS à l'organisation du congrès.

Lors du neuvième symposium First Responder de Nottwil, l'IAS a repris la codirection et organisé en collaboration avec les services de sauvetage participants et les centrales d'appels sanitaires urgents, la journée du numéro d'appels sanitaires urgents 144, le 14 avril.

La plateforme des centrales d'appels sanitaires urgents a été mise en place à la mi-juin à Bâle avec le soutien des services sanitaires de Bâle. La Journée latine a eu lieu le 1^{er} septembre à Genève.

Autres activités

Le registre de réanimation suisse **SWISSRECA** est opérationnel. En 2017, de nombreux contrats ont pu être conclus et les autorisations nécessaires des différentes commissions éthiques ont pu être obtenues. La banque de données, un instrument extrêmement utile, a été lancée. Les premières analyses sont prévues pour 2018.

Les algorithmes SMEDRIX 3.0 et SMEDRIX basic ont été fortement modifiés. La version Smartphone de SMEDRIX 3.0 est disponible depuis fin 2017.



En outre, l'IAS était engagée dans plusieurs autres projets en 2017 et y a discerné plusieurs tâches pour les services de sauvetage.

Finances

L'année fiscale 2017 se conclut sur une perte. Cela a poussé le Comité directeur, en collaboration avec le nouveau directeur, à effectuer une analyse critique des chiffres de 2017 et à définir des mesures en conséquence.

L'objectif de ces mesures est de mettre un terme à l'évolution financière négative de l'IAS et de remettre l'organisation sur les bons rails financiers. La raison de cette évolution est que les projets concernés ont été mis en œuvre de manière non optimale et qu'ils n'ont pas engendré le succès à court terme souhaité. En ce qui concerne la banque de données OMS, un projet informatique de grande envergure et d'une importance cruciale pour l'IAS, les dépenses et les coûts de développement, de soutien et d'hébergement ont été vastement sous-estimés. Des mesures correctives ont déjà été mises en place.

Le travail de l'IAS est maintenant possible grâce au soutien des représentantes et représentants de nos membres et partenaires qui nous soutiennent dans nos efforts. C'est pourquoi nous remercions chaleureusement ces derniers et espérons collaborer encore avec eux à l'avenir.

Berne, le 23 avril 2018

Président

pour la direction

Roman Wüst

Martin Gappisch